

ÉDITORIAL

Pierre Melsens, Chargé de communication, Onaps

Vous êtes très nombreux à venir vous informer sur notre site internet, à lire nos bulletins et notre newsletter et nous vous en remercions. Cet intérêt et cette fidélité nous poussent à rechercher constamment à améliorer nos contenus et l'accès à nos différentes publications. Sur la base de vos suggestions, nous avons décidé d'apporter quelques changements que vous allez découvrir dans les prochaines semaines.

Un petit rappel, l'Onaps réalise quatre périodiques :

- « Debout l'info » propose des articles de fond sur une thématique en lien avec l'activité physique et la sédentarité. Des scientifiques, des représentants d'institutions et des acteurs locaux participent à cette rédaction;
- « La parole est donnée à » privilégie le regard d'une personnalité sur nos thématiques d'intérêt;
- « Un pour tous et tout ce qui bouge » décrit et illustre des actions menées sur les territoires;
- « La newsletter » dont la vocation est de vous fournir des informations brèves.

Concernant les périodiques, les principaux changements vont concerner la newsletter. Elle sera publiée plus régulièrement, pour des informations plus ciblées sur l'actualité du moment. Elle aura trois rubriques principales - les travaux de l'Onaps, les actualités sport santé, l'agenda des événements - avec des articles auxquels vous pourrez accéder directement par un simple « clic ».

Autre changement important, le site internet de l'Onaps, que nous allons rajeunir! Mieux organisé, plus dynamique et intuitif, nous l'avons conçu en partant du regard de l'utilisateur et à partir de la question suivante : « Comment l'Onaps peut-il contribuer concrètement à la promotion de l'activité physique et à la lutte contre la sédentarité ? » Une place plus importante sera donnée à la boîte à outils et aux chiffres clés. Des vidéos viendront animer et illustrer nos thématiques.

En espérant répondre à vos attentes, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro et à très bientôt sur notre nouveau site internet.

À vos agendas !

- [Rencontres "Parlons vélo", 30 octobre - 1^{er} novembre, Reims](#)
- [8^{ème} congrès ICEPS, Prévenir et soigner les douleurs avec des interventions non-médicamenteuses, 24-25 novembre 2020, Toulouse](#)
- [Colloque "Rebondir après un confinement", 3 décembre 2020, webinaire](#)

AU COEUR DE L'ACTUALITÉ

Les travaux de l'Onaps

- [Colloque webinaire " Rebondir après un confinement " : 3 décembre 2020](#)

Le colloque "Rebondir après un confinement - quels engagements pour développer les activités physiques et sportives?" sera organisé par l'Onaps et le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être du ministère chargé des Sports en webinaire le 3 décembre 2020.

La matinée s'articulera autour d'une session scientifique établissant des constats pendant et en sortie de confinement afin d'en dégager les principaux enjeux concernant les activités physiques et sportives. L'après-midi sera consacrée à des retours d'expériences et aux engagements des institutions et des acteurs de terrain pour répondre à ces enjeux.

- [Bulletins Debout l'info N°8 et 9](#)

[Le huitième numéro](#) de notre bulletin "Debout l'info !" a été diffusé au mois de juillet. Celui-ci est consacré à l'activité physique en milieu rural, avec la contribution de l'ASEPT Franche-Comté/Bourgogne, de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural, de ses Comités Départementaux Pyrénées-Orientales et Ardèche-Drôme pour une présentation du dispositif Mobil'Sport, et du CROMS Auvergne-Rhône-Alpes pour l'action "Marchons dans nos campagnes". [Le dernier numéro](#), consacré à la thématique "Changer son mode de vie : une condition essentielle au maintien du poids", a été diffusé dernièrement. Il inclut un état des lieux des connaissances sur ce sujet réalisé par l'Université Laval (Québec) ainsi que des articles de la coordination nationale des Centres Spécialisés de l'Obésité et du Centre Auvergnat de l'Obésité et de ses Risques en Santé (Caloris).

- **Bulletin "Un pour tous et tout ce qui bouge N°6"**

Un nouveau numéro de notre ligne de publication "Un pour tous et tout ce qui bouge" a été diffusé au cours de l'été. Il porte sur le programme The Daily Mile, mis en place dans plus de 10 000 écoles dans le monde. Populaire par la simplicité de sa mise en place, il permet d'intégrer 15 minutes d'activité physique dans le quotidien des élèves, afin de lutter contre l'obésité, de les aider à rester en forme physiquement et mentalement, et de favoriser la réussite scolaire. [Vous pouvez retrouver ce document ici.](#)

- **Infographies - enquête sur l'activité physique et la sédentarité pendant le confinement**

Plusieurs infographies portant sur les principaux résultats de cette enquête nationale de l'Onaps, qui avait pour objectif de mieux comprendre comment l'activité physique pratiquée habituellement par les Français et le temps passé assis ont été affectés par le confinement, [sont disponibles ici](#). Nous tenons à remercier les 28 400 participants à cette enquête.

- **Impact du confinement sur les adhérents de la FFRS**

En parallèle du travail évoqué ci-dessus, la Direction technique nationale de la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) et l'Onaps ont mené conjointement une enquête auprès d'un échantillon de 3 234 adhérents de la Fédération, pour comprendre l'impact du confinement sur leurs habitudes de pratique d'activité physique et les volontés de reprise.

Les résultats, dont la synthèse [est disponible ici](#), montrent que les adhérents de la FFRS ont pratiqué moins d'activités physiques pendant le confinement, mais ont néanmoins majoritairement maintenu une pratique individuelle.

Cette enquête comporte un second volet qui portera sur la reprise d'activités physiques en club des adhérents à la FFRS.

Les interventions de l'Onaps

- **Matinales sur la pratique du vélo, IdealCO et France Mobilités**

Du 15 au 17 juillet, trois matinales ont été organisées par IdealCo et France Mobilités sur cette thématique. À cette occasion, l'Onaps a eu l'opportunité d'intervenir à deux reprises pour présenter les enjeux de santé publique liés au développement de la pratique du vélo, et pour présenter un retour d'expériences de l'action « Roulez seniors ! » menée en 2018 et 2019 dans le Cantal et le Puy-de-Dôme. Vous pouvez profiter des replays ici :

- [première matinale "Pourquoi et comment encourager la pratique du vélo"](#);

- [deuxième matinale "Infrastructure et sensibilisation pour une remise en selle efficace"](#);

- [troisième matinale "Sensibiliser les publics en fonction de leurs spécificités"](#).

- **Emission radio Fréquence T, CNFPT**

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) propose depuis le 16 septembre sur "Fréquence T", la WebRadio des agents territoriaux (<https://radio.cnfpt.fr/>), une série d'émissions sur la thématique "Agir ensemble pour la santé dans les territoires". À cette occasion, l'Onaps interviendra pour parler de la prescription d'activité physique et de son rapport "L'activité physique sur prescription en France. Etat des lieux 2019" réalisé en lien avec le Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être du ministère chargé des Sports. L'émission sera diffusée le 28 octobre à 14h00.

- **Colloque "APS en milieu professionnel" - Think tank Sport et Citoyenneté**

Le 5 octobre l'Onaps a eu l'occasion d'intervenir à l'occasion du colloque "Développer les activités physiques ou sportives en milieu professionnel" organisé par le Think Tank Sport et Citoyenneté. [Retrouvez l'ensemble des échanges ici.](#)

- **Revue du Think tank Sport et Citoyenneté**

Le dernier numéro de la revue du Think tank Sport et Citoyenneté comporte un dossier spécial consacré à la lutte contre la sédentarité. L'Onaps a eu l'occasion d'y contribuer par la rédaction de deux articles : "Sédentarité : de quoi parle-t-on et où en est-on ?" et "La sédentarité en milieu professionnel".

La vie de l'Onaps

L'Onaps a eu le plaisir d'accueillir récemment Michèle Tardieu en tant que directrice par intérim (m.tardieu@onaps.fr), Alicia Fillon en tant que chargée de missions (m.tardieu@onaps.fr) et Sylvie Brugger en tant qu'assistante de direction (s.brugger@onaps.fr).

Les appels à projets

- **Impact 2024**

L'Agence Nationale du Sport, Paris 2024, le Comité national olympique et sportif français et le Comité paralympique et sportif français ont lancé le premier appel à projets « Impact 2024 », en lien avec la stratégie Impact et Héritage de Paris 2024. Il s'adresse aux clubs sportifs, associations et collectivités portant des projets innovants utilisant le sport et ses valeurs comme outil d'impact social, dans les champs d'intervention de la santé et du bien-être, de la réussite éducative, de l'inclusion, la solidarité et l'égalité, ou du développement durable. L'appel à projets se clôturera le 15 octobre 2020. Pour plus d'informations sur le dépôt des candidatures, [c'est ici](#).

- **Fonds mobilités actives - Continuités cyclables**

Une deuxième session de l'appel à projets du fonds mobilités actives a été lancée le 10 juillet, dans le cadre du Plan vélo

et mobilités actives, afin de soutenir financièrement les maîtres d'ouvrage publics dans les projets de résorption de discontinuités et de réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés, notamment la pérennisation des pistes cyclables provisoires mises en place à l'occasion de la crise sanitaire. L'appel à projets est en cours jusqu'au 30 octobre 2020. Le cahier des charges et l'ensemble des documents permettant de constituer un dossier de candidature sont [à retrouver ici](#).

Les actualités sport santé

• **Cartographie des Maisons Sport-Santé**

Le ministère chargé des Sports a mis en ligne une cartographie des 137 premières Maisons Sport-Santé référencées en France. Cette année, dans le cadre d'un deuxième appel à projets, 259 candidatures ont été déposées. Les lauréats seront connus en janvier 2021. À l'horizon 2022, l'objectif de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024 est d'en mettre en place au minimum 500.

Ayant pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge, elles s'adressent également à des personnes souffrant d'affections longue durée nécessitant une activité physique adaptée sécurisée et encadrée par des professionnels sur prescription médicale.

[Retrouvez ici les Maisons Sport-Santé les plus proches de chez vous.](#)

• **Mon club près de chez moi**

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et la société Be Sport ont déployé fin juin 2020 une plateforme digitale, à destination du grand public, recensant plus de 145 000 clubs sportifs fédérés en France, baptisée "Mon Club Près de Chez Moi". Toutes les coordonnées sont disponibles sur le portail monclubpresdechezmoi.com.

• **Guide de la rentrée sportive du ministère chargé des Sports**

Un [guide de la rentrée sportive](#), à destination de l'ensemble des acteurs du sport, a été publié par le ministère chargé des Sports le 2 septembre, s'organisant autour de fiches thématiques qui se veulent être des supports pratiques pour reprendre les activités et les métiers le plus normalement possible, suivant un principe d'adaptation.

Par ailleurs, le ministère chargé des Sports a également diffusé le 2 septembre une mise à jour du [guide de recommandations concernant les équipements sportifs](#), sites et espaces de pratiques sportives post-confinement lié à l'épidémie de Covid-19.

• **Les grandes priorités pour le sport**

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et Roxana Maracineanu, ministre déléguée aux Sports, ont présenté le 5 octobre leurs grandes priorités pour le Sport Français dans le cadre du rapprochement de leurs deux ministères, qui permet de créer des synergies pour développer la pratique sportive dès le plus jeune âge.

Les priorités :

- Plus de sport à l'école;
- Vivre ensemble grâce au sport;
- Faire rayonner la France au plus haut niveau;
- Un sport au service de la santé et plus responsable tourné vers l'avenir.

Retrouvez les principales annonces [en cliquant ici](#).

• **As du Cœur Multicentrique, Azur sport santé**

Dans le cadre de l'article 51 de la Loi de financement de la Sécurité Sociale, Azur sport santé a mis en place une expérimentation menée dans 5 établissements auprès de 1200 patients atteints de maladies cardiovasculaires. Pendant cinq mois, ces personnes vont suivre chaque semaine des séances d'activité physique thérapeutique remboursées par la Sécurité Sociale. Une première qui pourrait concerner beaucoup plus de patients à l'avenir.

Veille intellectuelle

• **Tremblay et al. Archives of Public Health 78, 22 (2020)**

Cette étude porte sur les effets du programme canadien CHANGE, comportant un suivi alimentaire et d'activité physique sur 12 mois impliquant la collaboration d'un kinésologue, d'un diététiste et d'un médecin traitant, chez des hommes et des femmes ayant reçu un diagnostic de syndrome métabolique. L'intervention a induit une augmentation significative des composantes principales de la condition physique, y compris la capacité aérobie, la vigueur musculaire et la flexibilité. Les femmes ayant atteint une amélioration plus prononcée de la capacité aérobie sont aussi celles qui ont davantage diminué leur tour de taille. Ce programme a suscité une grande satisfaction chez les participants et a suscité de l'intérêt chez les professionnels concernés.

• **Zhao et al. British Medical Journal, 2020**

Menée auprès de près de 480 000 adultes américains sur une période de suivi médiane de près de 9 ans, cette étude démontre entre autres que ceux qui participent à des activités régulières d'endurance et de renforcement musculaire, à des niveaux recommandés par les directives, présentent une diminution du risque de mortalité toutes causes confondues (- 40%) et de mortalité pour des pathologies spécifiques.

LA PAROLE EST DONNÉE À ...



Crédit photo :
Clément Perrier



Ce mois-ci, rencontre avec **Clément Perrier**, doctorant en science politique aux laboratoires Pacte (Sciences-Po Grenoble) et L-ViS (Université Lyon 1), Trésorier de l'Institut ReCAPPS (Recherche Collaborative sur l'Activité Physique et la Promotion de la Santé), Président de la commission basket santé de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de basketball, expert pour la Haute Autorité de Santé (HAS) et membre du conseil scientifique de la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024.

Vous êtes doctorant sur des questions de santé publique par l'activité physique et sportive. Pouvez-vous présenter vos travaux, ainsi que vos missions d'expertise pour la HAS?

Mes travaux de thèse portent sur la construction de l'activité physique comme catégorie d'action publique. L'objectif est de comprendre comment la mise en mouvement de la population devient un enjeu pour l'État, plus spécifiquement comment et pourquoi on a fait de l'activité physique un outil de santé publique. Dans un premier temps, il s'agit de comprendre comment, socio-historiquement, les différentes politiques publiques qui concernent l'activité physique à visée de santé ont été construites. Dans un second temps, il s'agit d'interroger spécifiquement la construction de la loi de modernisation de notre système de santé¹, en particulier l'article qui porte sur la prescription de l'activité physique, en cherchant à comprendre comment elle s'est construite et autour de quels réseaux d'acteurs. Cette thèse est rattachée au laboratoire Pacte à Grenoble sous la direction de Frédéric Gonthier, où elle s'intègre aux travaux sur l'analyse de l'action publique, et au laboratoire L-VIS à Lyon sous la direction de Claire Perrin, pour l'aspect recherche sur la vulnérabilité et les liens entre activités physiques et sportives et santé.

Par ailleurs, face à la loi de modernisation de notre système de santé et l'inscription de la prescription d'activité physique par les médecins traitants, la HAS a construit en 2019 un référentiel d'aide à la prescription à disposition des médecins². J'ai participé au groupe de travail qui a construit ce référentiel et qui réunissait des experts de différentes spécialités médicales, différents groupes professionnels ainsi que des sociologues, avec pour objectif de donner des outils et un protocole pour faciliter la prescription par le médecin. Cela est particulièrement important étant donné que la grande majorité des médecins n'ont jamais été formés, ou très peu, à l'activité physique et à son intégration dans le parcours de soins des patients. Notre travail a été de penser la prescription et de comprendre comment elle peut se faire de façon efficiente et réelle. Car il ne suffit pas de dire aux gens de faire du sport pour qu'ils en fassent. La pratique sportive est avant tout une pratique culturelle ; la capacité à mettre régulièrement son corps en mouvement dépend des parcours de vie, du rapport à son propre corps, au mouvement, au sport, à un grand nombre de socialisations antérieures et dépasse donc largement le spectre objectif individuel. La simple recommandation d'un médecin ne suffit à ce titre pas à mettre en jeu une nouvelle pratique physique corporelle qui soit durable, si elle ne prend pas appui sur les envies et les capacités du patient mais aussi sur d'autres professionnels compétents et formés. Il me semble important, que ce soit dans le cadre des travaux de la HAS ou en règle générale, de rappeler cela et d'essayer d'expliquer comment penser une mise en activité qui soit pérenne, adaptée au patient et prenant corps dans son cadre de vie.

Quelle définition donnez-vous des politiques publiques de santé par l'activité physique ?

De façon très large, les politiques publiques sont l'ensemble des textes produits par l'État, entendu au sens de l'ensemble des institutions étatiques et de ses acteurs, pour orienter les conduites des individus sur un territoire, qu'ils soient coercitifs ou non. Les politiques publiques de santé sont donc toutes celles qui cherchent à agir sur la santé au sens de l'Organisation

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000029589477/>

² https://www.has-sante.fr/jcms/c_2876862/fr/promotion-consultation-et-prescription-medicale-d-activite-physique-et-sportive-pour-la-sante

Mondiale de la Santé, c'est-à-dire sur le bien-être physique, mental et social des populations. Ces textes, produits du niveau international au niveau local, peuvent être des plans, des recommandations, etc. Mon domaine d'expertise concerne les politiques nationales de santé : à partir d'analyses sur la façon dont l'État régit un ensemble de questions sur un secteur ou « champ » du monde social, en l'occurrence celui de la santé, j'essaie de comprendre comment il organise les parcours de vie et les parcours de soins pour permettre théoriquement aux individus d'améliorer ou de maintenir leur santé. Je m'intéresse particulièrement aux politiques publiques de santé qui intègrent l'activité physique, c'est-à-dire celles qui utilisent la mise en mouvement des populations pour atteindre des objectifs de santé.

Comment les activités physiques et sportives ont-elles émergé dans les politiques publiques, et quels sont les principaux acteurs ?

C'est toujours difficile de dire précisément comment une question devient un problème public, c'est la rencontre de nombreux facteurs et d'agendas concomitants. Cela étant, on note que les expressions « un esprit sain dans un corps sain » ou encore « le sport c'est la santé » remontent à longtemps, et dès l'antiquité, on trouve des traces de philosophes et « savants » qui pensent la façon dont le mouvement permet de garantir un contrôle sain du corps, en maintenant un équilibre entre les absorptions et les dépenses énergétiques. Pour autant, le fait que l'État s'intéresse à l'activité physique, au sens de la mise en mouvement du corps et non pas de la pratique sportive, apparaît tardivement pour plusieurs raisons. D'abord la sédentarité n'est devenue un problème de santé publique que tardivement, notamment suite à la tertiarisation du travail et à l'évolution de nos modes de vie. Cela a entraîné, à partir des années 1970, ce qu'Omran (1971) qualifie de « transition épidémiologique », c'est-à-dire le passage d'une prépondérance des maladies aiguës à une prépondérance des maladies chroniques. On s'est rendu compte qu'une hausse considérable des maladies chroniques est observée lorsque les gens sont moins en mouvement. Face à cela et à la complexité de maintenir des traitements efficaces sur des affections de longue durée, des experts de plusieurs spécialités médicales ont cherché à traiter leurs patients d'une nouvelle façon en intégrant des interventions non médicamenteuses, particulièrement en cardiologie et en diabétologie. Ils se sont rendu compte que le modèle médicamenteux sur lequel était fondé la médecine des maladies aiguës ne permettait pas de résoudre toutes les problématiques des malades chroniques à long terme et de les endiguer en prévention primaire, c'est-à-dire avant qu'elles apparaissent, mais également en prévention secondaire et tertiaire. Cela a donné naissance à des réseaux de santé puis à des initiatives menées par les collectivités locales, qui ont milité pour faire de l'activité physique une thérapeutique à part entière et n'ont cessé de se multiplier et de se développer jusqu'à aujourd'hui.

Parallèlement à partir du début des années 2000, de manière assez réduite dans le premier Programme National Nutrition Santé (PNNS) en 2001, puis de façon bien plus marquée dans le deuxième (2006), ainsi que dans le Plan National Bien Vieillir (2007) puis dans le Plan National de Prévention par l'Activité Physique ou Sportive (PNAPS) en 2008 qui n'aboutira jamais, on trouve les premières injonctions de l'État à la mise en mouvement des individus dans un objectif de santé publique. La question de la nutrition ne va plus se résumer seulement à l'alimentation mais également prendre en compte l'activité physique, avec l'idée qu'une attention particulière doit être portée aux deux, c'est-à-dire à une alimentation saine et variée ainsi qu'à une activité physique régulière et modérée. Progressivement, l'apport d'expertises françaises et internationales va montrer que l'activité physique en tant que telle peut avoir des bénéfices sanitaires importants, en prévention primaire mais également une fois que la maladie est apparue, en prévention secondaire et tertiaire pour éviter les complications et pathologies associées.

Ainsi et depuis lors, on observe un nombre continuellement croissant de politiques qui intègrent l'activité physique comme outil de santé. Du premier PNNS jusqu'à la loi de modernisation de notre système de santé et à la nouvelle Stratégie Nationale Sport-Santé, il y a eu une évolution réelle des politiques de santé, qui déploient aujourd'hui quasi-unaniment l'ambition de mettre en mouvement les corps, ce qui n'était absolument pas le cas il y a encore 20 ans.

Des professionnels « passerelles » entre les domaines du sport et de la santé sont également apparus depuis le début des années 1980 : les enseignants en activité physique adaptée formés dans les UFR STAPS. Ils font le lien entre la maîtrise de la mise en mouvement du corps et son adaptation aux besoins, aux envies et aux risques médicaux du patient. Ces professionnels ont contribué à l'émergence de la question de l'activité physique dans le parcours de santé du patient, en construisant des programmes à l'hôpital, de concours avec les médecins traitants et les différents spécialistes. On retrouve également les

Le saviez vous ?

Rejoignez-nous !

Nous sommes présents
sur Facebook, Twitter et
LinkedIn :



Abonnement / Désabonnement

L'adresse de courriel que vous nous avez communiquée reste strictement confidentielle.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux abonnés à la lettre d'information électronique un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant.

Ce droit s'exerce auprès de l'Onaps : contact@onaps.fr

Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité

Faculté de médecine
Laboratoire de physiologie
et de biologie du sport
28 place Henri Dunant
BP38
63 001 Clermont-Ferrand
Cedex 1
Tél : 04 73 17 82 19

E-mail : contact@onaps.fr

Directeur de publication
et relecture : Benjamin
Larras

Maquette : Pierre Melsens
ISSN : 2494-8756



www.onaps.fr

professionnels de santé, qui depuis longtemps ont intégré l'idée que la mise en mouvement du corps procure des bénéfices, notamment les kinésithérapeutes, les ergothérapeutes et les psychomotriciens, mais aussi le mouvement sportif affinitaire, et de façon plus récente le mouvement sportif délégataire.

Pouvez-vous expliquer pourquoi l'activité physique et sportive est un enjeu pour les politiques publiques de santé ?

Soyons honnêtes, il y a d'abord un problème économique : les maladies chroniques ont un coût de traitement important, et donc plus il y a de malades, plus cela coûte cher pour le système de santé dans son organisation actuelle. C'est un premier enjeu pour l'État qui est perpétuellement à la recherche d'une forme d'équilibre financier, ou en tout cas d'un endettement moindre. Il y a ensuite un problème sanitaire pour les professionnels de santé et le corps politique : les ALD ont des conséquences très importantes sur la vie des populations touchées, et l'inactivité physique est devenue la première cause de mortalité évitable dans le monde. Le dernier rapport d'expertise collective de l'Inserm³ a montré que pour la majorité des pathologies chroniques, l'activité physique permet à la fois de retarder leur apparition, mais également d'impacter positivement la santé, en prévention secondaire et tertiaire, c'est-à-dire une fois que la maladie est déclenchée, en complément de traitements médicamenteux. L'enjeu est important car si on arrive à faire en sorte que les gens soient plus en mouvement et pratiquent une activité physique ou sportive, il va y avoir des bénéfices certains sur leur santé et également sur le coût des traitements pour la sécurité sociale et l'assurance maladie. C'est cette combinaison qui, associée aux nombreuses expertises et aux revendications d'acteurs de terrain, explique l'intégration croissante de l'activité physique dans les politiques de santé.

Quels sont les enjeux dans le cadre de l'éducation thérapeutique du patient et de la prescription d'activité physique ?

Retrouvez la réponse complète à la question ainsi que l'interview dans son intégralité :

<http://www.onaps.fr/Etudes-de-l-onaps/les-periodiques-de-l-onaps/la-parole-est-donnee/>

Pour en savoir plus, retrouvez les publications de Clément Perrier, en cliquant ici

Avec le concours de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

Liberté
Égalité
Fraternité



UFR DE MÉDECINE
ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES
Université Clermont Auvergne



Auvergne-Rhône-Alpes

Sport & Concertation